



# Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr.: générale  
10 juillet 2015  
Français  
Original: anglais

---

## Groupe de travail sur le recouvrement d'avoirs

Vienne, 3 et 4 septembre 2015

Point 2 de l'ordre du jour provisoire\*

**Aperçu des progrès accomplis  
en matière de recouvrement d'avoirs**

### *Recueil d'affaires de recouvrement d'avoirs*

#### Note du Secrétariat

1. Le *Recueil d'affaires de recouvrement d'avoirs* présente une étude analytique, ainsi que l'a demandé le Groupe de travail sur le recouvrement d'avoirs de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption. La Convention contre la corruption consacre un chapitre entier au recouvrement d'avoirs, traitant de l'identification, du gel, de la saisie et de la confiscation du produit de la corruption mais également de la restitution, à leurs propriétaires légitimes antérieurs ou aux victimes de la corruption, des avoirs ainsi confisqués. Le *Recueil* fournit des exemples factuels tout en analysant de quelle manière et avec quelle efficacité les dispositifs de recouvrement d'avoirs ont été mis en œuvre au cours des dernières décennies dans le cadre d'affaires réelles à travers le monde. Les affaires sont classées par sections thématiques, suivant la structure de la Convention, et chaque section se conclut par un résumé à l'intention des décideurs et des praticiens.

2. Le *Recueil* se nourrit de travaux de recherche documentaire concernant des affaires et d'autres informations communiquées par les États Membres. Il se fonde aussi sur des publications de l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés (StAR), menée conjointement par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et la Banque mondiale, et des affaires contenues dans la base de données qu'administre l'Initiative StAR dans le cadre du projet de surveillance continue du recouvrement d'avoirs (Asset Recovery Watch). L'ONUDC a organisé une réunion de groupe d'experts les 2 et 3 avril 2012, au cours de laquelle la structure et la méthode utilisées dans le *Recueil* ont été examinées par 27 experts de 15 pays, représentant tous les groupes régionaux de l'ONU, ainsi que de l'ONUDC et de l'Initiative StAR.

3. Le *Recueil d'affaires de recouvrement d'avoirs* sera mis en ligne sur le site Web de l'ONUDC.

---

\* CAC/COSP/WG.2/2015/1.

